



PROCES-VERBAL DU Conseil Communautaire Séance du 21 août 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- En exercice : 42
- Présents : 35
- Votants par procuration : 6
- Total des votants : 41

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un du mois d'août, à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté convoqués le quatorze août deux mille vingt, se sont réunis au sein de la salle La Ficelle de Goderville, sous la présidence de Monsieur Franck REMOND, Président.

PRESENTS :

- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX,
- M. BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- Mme COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, (Arrivée à 18h05)
- M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE,
- M. DONNET Xavier, Conseiller Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- M. DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE,
- M. DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- Mme DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC,
- M. GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE,
- M. GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS,
- Mme GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE,
- M. JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,
- Mme LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL,
- M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT,
- Mme LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL,
- M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE,
- M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, (Arrivé à 18h05)
- Mme MORISSE Nadine, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT,
- M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE,
- M. ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE,
- M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL,
- Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE,
- M. VAUCHEL Benoît, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX

PROCURATIONS :

- M. GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE à M. DROGUET Jean-Pierre,
- Mme RAMOS DA SILVA Christine, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE à M. MABIRE Pascal,
- Mme DHERVILLEZ Pascal, Conseillère Titulaire de BREAUTE à M. MALO Jean-Claude,
- Mme LAVILLE-RENET G eraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. CARLIERE Frédéric,
- M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à Mme LECARPENTIER V eronique,
- M. NIEPCERON Herv e, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT à Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude.

ABSENT :

- VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUTE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

- Mme VAILLANT Isabelle, Directrice Générale des Services,
- Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe,
- M. COURSEAUX Pierrick, Directeur Général Adjoint,
- Mme LIVER-CARLESI Julie, responsable communication.

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Gervais GOUPIL est nommé secrétaire à l'ouverture de la séance.

Le conseil communautaire

PREAMBULE

Monsieur le Président présente la nouvelle composition du conseil communautaire. 23 nouveaux élus y siègent, 9 nouveaux maires et une assemblée qui s'est féminisée à près de 40%.

Le 15 septembre prochain aura lieu la conférence des Maires où siègeront uniquement l'ensemble des maires.

Il est demandé que toutes les demandes passent par un guichet unique afin de centraliser ces dernières.

1. Délibération 61/2020 : Procès-verbal du conseil communautaire du 14 mai 2020 – Adoption

Adoption du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 14 mai 2020 à la majorité (1 abstention : M. JEZEQUEL David)

2. Délibération 62/2020 : Procès-verbal du conseil communautaire du 8 juillet 2020 – Adoption

Adoption du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 8 juillet 2020 à l'unanimité.

3. Délibération 63/2020 : Délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau communautaire

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire approuve les délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau communautaire.

Il est précisé qu'un débat d'orientation budgétaire sera instauré même si cela ne revêt pas de caractère obligatoire car pas de commune de plus de 3500 habitants.

4. Délibération 64/2020 : Remboursement de frais de déplacement

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le remboursement des frais de déplacement avec les modalités suivantes :

- Remboursement des frais occasionnés par les déplacements des élus en dehors du territoire communautaire conformément aux barèmes fixés par décret, sur présentation de pièces justificatives,
- Autorisation pour Monsieur le Président de la communauté à signer tout acte relatif au remboursement de frais de déplacement des conseillers communautaires visés par la présente délibération.

5. Délibération 65/2020 : Condition de mise en place du droit à la formation des élus communautaires

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve les conditions de mise en place du droit à la formation des élus communautaires.

6. Délibération 66/2020 : Règles de dépôt des listes dans le cadre de l'élection des membres de la Commission de délégation de service public et de la Commission d'appel d'offres

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve de retenir les modalités suivantes de dépôt des listes :

- Une liste doit être établie pour chaque commission, selon le formulaire présenté,
- La liste doit en principe, comprendre les noms des 5 titulaires et 5 suppléants,
- La liste peut néanmoins comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à prévoir,
- La liste doit être signée par chacun des candidats,
- Les listes doivent être déposées, contre récépissé, auprès du secrétariat de la Direction Générale des Services, au siège de la Communauté de Communes Campagne de Caux, au plus tard le 20 août 2020 à 17h00.

7. Délibération 67/2020 : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Procède à l'élection des cinq membres titulaires et cinq membres suppléants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
FLEURY David	VANDERMEERSCH Aldric
QUESADA Antonio	VAUCHEL Benoît
BRULIN Corinne	SCHUFT Emmanuelle
LEMESLE Michel	GIRARD Serge
NIEPCERON Hervé	COZIC Bernadette

- Prend acte que le Président de la Commission d'Appel d'Offres sera le Président de la communauté.
- Prend acte qu'il sera pourvu du remplacement définitif d'un titulaire par son suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu titulaire sera assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.
- Prend acte qu'il sera procédé au renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres lorsqu'une liste se trouvera dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions mentionnées ci-dessus, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit

- Prend acte que, conformément à l'article 22-IV du code des marchés publics, en cas de partage égal des voix délibératives, le président aura voix prépondérante.
- Prend acte que la commission élue est une commission permanente jusqu'aux prochaines élections.

8. Délibération 68/2020 : Désignation des membres de la Commission de délégation de services publics

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de la Commission de Délégation de Services Publics à la représentation proportionnelle au plus fort reste. La liste est élue en entier :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
FLEURY David	BASILLE André
GERON Michel	MOIZAN Gérard
QUESADA Antonio	GOUPIL Gervais
MALO Jean-Claude	MABIRE Pascal
GUEROULT Claire	BAYOU Anthony

- DE PRENDRE ACTE que le Président de la Commission de Délégation de Services Publics sera le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou son représentant désigné par arrêté.
- DE PRENDRE ACTE que, conformément à l'article 22-III du code des marchés publics, il sera pourvu au remplacement définitif d'un membre titulaire de la Commission de Délégation de Services Publics par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire sera assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.
- DE PRENDRE ACTE, qu'il sera procédé au renouvellement intégral de la Commission de Délégation de Services Publics lorsqu'une liste se trouvera dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions mentionnées ci-dessus, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit.
- DE PRENDRE ACTE que, conformément à l'article 22-IV du code des marchés publics, en cas de partage égal des voix délibératives, le président aura voix prépondérante.
- DE PRENDRE ACTE que la commission élue est une commission permanente jusqu'aux prochaines élections.

**9. Délibération 69/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux au Syndicat Mixte des Bassins Versants Valmont/Ganzeville**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUES TITULAIRES

M. GEST Philippe

M. GOUPIL Gervais

M. PAUMELLE René

M. MABIRE Pascal

M. REMOND Franck

M. AUBE Pascal

M. LEVESQUE Jérôme

Mme GEULIN Isabelle

M. MALO Régis

DELEGUES SUPPLEANTS

M. VARIN Guy

Mme LEMESLE Virginie

M. GILLES Laurent

M. LANGLOIS Gaylor

M. MALANDAIN Hervé

M. LEHODEY Fabien

M. VANDERMEERCH Aldric

M. HAUGUEL Samuel

M. DUTOT Frédéric

**10. Délibération 70/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux au Pôle Métropolitain de l'Estuaire**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUES TITULAIRES

REMOND Franck

GUEROULT Claire

DELEGUES SUPPLEANTS

NIEPCERON Hervé

DUBOCAGE Kévin

**11. Délibération 71/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux au Comité de Zone de Thiétreville**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUES TITULAIRES

M. DELAMARE Pascal

DELEGUES SUPPLEANTS

M. REMOND Franck

Mme MORISSE Nadine

M. DONNET Xavier

Mme GEULIN Isabelle

M. LEMESLE Michel

M. GOUPIL Gervais

M. CARLIERE Frédéric

**12. Délibération 72/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux au Syndicat Mixte Numérique 76**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUE TITULAIRE

DELEGUE SUPPLEANT

M. QUESADA Antonio

M. JEZEQUEL David

**13. Délibération 73/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux à la mission locale du pays caux vallée de seine**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUES TITULAIRES

Mme DURECU Annie

M. CARLIERE Frédéric

Mme GEULIN Isabelle

**14. Délibération 74/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux au comité cantonal d'aide à domicile**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUES TITULAIRES

Mme LESAUVAGE Huguette

M. JEZEQUEL David

**15. Délibération 75/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux au syndicat mixte des hautes falaises**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUES TITULAIRES

M. GOUPIL Gervais
Mme GUEROULT Claire
Mme BRULIN Corinne
M. FLEURY David
M. REMOND Franck
M. GERON Michel
M. DUBOCAGE Kevin
Mme LECARPENTIER Véronique
M. MALO Jean-Claude
M. POIRETTE Frédéric

DELEGUES SUPPLEANTS

Mme LECARPENTIER Elise
Mme BAUDRY Annick
M. VAUCHEL Benoît
M. ROSE Marc
M. LEMAIRE Armand
Mme SCHUFT Emmanuelle
M. LEMESLE Michel
Mme MORISSE Nadine
Mme GEULIN Isabelle
M. DONNET Xavier

**16. Délibération 76/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux au collège de Goderville**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUE TITULAIRE

M. REMOND Franck

**17. Délibération 77/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux au SIAEPA de Valmont**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUES TITULAIRES

M. FLEURY David
M. DELAMARE Pascal
M. MABIRE Pascal
M. REMOND Franck

**18. Délibération 78/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux au SIDESA**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUE TITULAIRE

M. FLEURY David

DELEGUE SUPPLEANT

M. QUESADA Antonio

**19. Délibération 79/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux au CNAS**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUE TITULAIRE

Mme BRULIN Corinne

**20. Délibération 80/2020 : Désignation des représentants de la communauté de communes
Campagne de Caux à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

DELEGUE TITULAIRE

M. REMOND Franck

DELEGUE SUPPLEANT

M. CARLIERE Frédéric

**21. Délibération 81/2020 : Fixation du nombre d'administrateurs du conseil d'administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- De Fixer à 24 le nombre d'administrateurs du CIAS, répartis comme suit :
 - o 12 membres élus au sein du Conseil Communautaire
 - o 12 membres nommés par le Président de la Communauté de Communes dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Le Président de la Communauté de Communes Campagne de Caux est Président de droit du Conseil d'Administration du CIAS.

A l'issue de ce vote, il est demandé d'étudier l'intérêt communautaire du CIAS et le rattachement éventuel de l'espace France services et de l'actuel comité cantonal d'aide à domicile à ce dernier.

**22. Délibération 82/2020 : Désignation des représentants du conseil communautaire au conseil
d'administration du CIAS**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'élire :

BLONDEL André-Pierre
VANIER Pascaline
CARLIERE Frédéric
BRULIN Corinne
GEULIN Isabelle
MORISSE Nadine

DURECU Annie
LESAUVAGE Huguette
LECARPENTIER Véronique
VAUCHEL Benoît
SCHUFT Emmanuelle
GUEROULT Claire

23. Délibération 83/2020 : Approbation du rapport d'activités annuel 2019

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le rapport d'activités 2019 et rappelle que ce rapport devra faire l'objet d'une adoption dans chaque conseil municipal.

24. Délibération 84/2020 : Approbation du rapport d'activités 2019 des déchets

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, prend acte du rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2019.

25. Délibération 85/2020 : Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Répartition du reversement entre l'EPCI et ses communes membres pour 2020

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- d'opter pour une répartition dérogatoire libre,
- que le montant du FPIC sera réparti comme suit :

- EPCI 201 403,47 €
- COMMUNES MEMBRES 207 603,54 € répartis comme suit :

ANGERVILLE BAILLEUL	2 844,73 €
ANNOUVILLE VILMESNIL	7 160,24 €
AUBERVILLE LA RENAULT	7 549,05 €
BEC DE MORTAGNE	10 446,31 €
BENARVILLE	4 299,09 €
BORNAMBUSC	4 387,69 €
BREAUTE	16 844,00 €
BRETTEVILLE DU GRAND CAUX	15 492,00 €

DAUBEUF SERVILLE	6 240,97 €
ECRAINVILLE	13 197,00 €
GODERVILLE	30 275,00 €
GONFREVILLE CAILLOT	4 488,00 €
GRAINVILLE YMAUVILLE	7 142,44 €
HOUQUETOT	5 348,00 €
MANNEVILLE LA GOUPIL	15 327,06 €
MENTHEVILLE	5 385,15 €
ST MACLOU LA BRIERE	7 965,51 €
ST SAUVEUR D EMALLEVILLE	15 897,67 €
SAUSSEUZEMARE EN CAUX	7 779,90 €
TOCQUEVILLE LES MURS	4 441,67 €
VATTETOT SOUS BEAUMONT	8 680,34 €
VIRVILLE	6 411,76 €
TOTAL COMMUNES	207 603,54 €

Il est décidé de prendre en charge à 50% du montant HT les dépenses de réalisation du schéma communal de défense pour l'incendie pour les communes ayant réalisées ce dernier ;
Ces schémas seront à l'ordre du jour de la conférence des Maires.

26. Délibération 86a à 86h/2020 : Participations/Subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, valide les participations suivantes :

BV VALMONT GANZEVILLE	6 794 € + 251 € au titre de la compétence eau soit 7 048 €
SAGE	8 861,53 €
MISSION LOCALE	20 190 €
CLIC	6 464 €
COLLEGE A GIDE	7 383 €
POLE METROPOLITAIN	12 180,35 €
SYNDICAT MIXTE NUMERIQUE DE SEINE MARITIME	76 019 € + 6 822 € soit 82 841 €
CAUE	1 962,58 €

27. Délibération 87/2020 : Association Ampresse : Annulation de trois mois de loyers – covid 19

M. le Maire de Tocqueville-les-Murs se retire du vote pour cause de conflit d'intérêt.

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, accepte l'annulation de trois mois de loyers (avril, mai, juin) à l'association AMPRESSE pour un montant de 4 079,10 € HT.

28. Délibération 88/2020 : Budget général

Décisions modificatives n° 1

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, valide les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article (chap) – opération	montant	Article (chap) – opération	montant
673 (67) : titres annulés	13 000,00 €	7588 (75) : autres produits divers de gestion	13 000,00 €
Total dépenses	13 000,00 €	Total recettes	13 000,00 €

29. Délibération 89/2020 : Fixation du tableau des effectifs

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le tableau des effectifs suivants à compter du 01/09/2020,

SERVICES	FUNCTION	CAT	GRADE	Postes ouverts	Durée hebdo de poste	Postes pourvus	Agents Titulaires	Agents Contractuels
Services Généraux	Directrice Générale des Services	A	Attaché	1	35	1	Titulaire	
	Chargé de communication	B	Rédacteur	1	35	1	Titulaire	
	Responsable gestion comptable et financière	B	Rédacteur principal de 1ère classe	1	35	1	Titulaire	
	Comptable/Assistante RH	B	Rédacteur principal de 1ère classe	1	28	1	Titulaire	
	Agent d'accueil/secrétariat	C	Adjoint administratif territorial	1	35	1	Titulaire	
Urbanisme	Chargé de mission PLUI, dev éco, contractualisation	A	Attaché	1	28	1		CDD - 31/12/22
	Instructeur actes d'urbanisme	B	Rédacteur principal de 2ème classe	1	35	1	Titulaire	
	Instructeur actes d'urbanisme	C	Adjoint administratif territorial	1	35	1	Stagiaire	
Tourisme/Culture	Chargé du tourisme/culture	B	Rédacteur principal de 1ère classe	1	35	1	Titulaire	
	DGA Action sociale, équipements, infrastructures	A	Attaché	1	35	1		CDI
Action Sociale	Agent d'accueil/secrétariat	C	Adjoint administratif territorial	1	35	1	Stagiaire	
	Agent d'entretien / régie piscine	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	35	1	Titulaire	
Pôle Environnement	Secrétaire pôle environnement	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	35	1	Titulaire	
	DGA Pôle environnement	B	Technicien principal de 2ème classe	1	35	1	Titulaire	
Cycle de l'eau	Responsable Cycle de l'eau	A	Ingénieur	1	35	1		CDI
	Animateur ruissellement	A ou B	Ingénieur ou Technicien	1	35	0	en cours de recrutement	
Spaas	Agent SPANC	B	Technicien principal de 2ème classe	1	35	1	Titulaire	
	Responsable environnement	B	Technicien	1	35	1	Contractuel	CDD - 02/02/202
Radiologie	Technicien en radiologie	B	Technicien	1	35	1	Titulaire	
	Agent en charge de la REQM	B	Rédacteur principal de 1ère classe	1	28	1	Titulaire	
Déchetteries	Gardien de déchetterie	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	35	1	Titulaire	
	Responsable déchetterie	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	35	1	Titulaire	
Collecte OM	Chauffeur/gardien de déchetterie	C	Adjoint technique territorial	1	35	1	Titulaire	
	Chauffeur collecte OM	C	Adjoint technique territorial	1	35	1	Titulaire	
Serv. techniques	Rippeur	C	Adjoint technique territorial	1	35	1	Titulaire	
	Rippeur	C	Adjoint technique territorial	1	25	1	Stagiaire	
	Rippeur	C	Adjoint technique territorial	1	35	1	Stagiaire	
	Agent polyvalent services techniques	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	35	1	Titulaire	
	Agent polyvalent services techniques	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	35	1	Titulaire	
	Agent polyvalent services techniques	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	35	1	Titulaire	
	Agent polyvalent services techniques	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	35	1	Titulaire	
	Agent polyvalent services techniques	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	35	1	Titulaire	
	Responsable Services techniques	C	Adjoint technique territorial	1	35	1	Titulaire	
	Agent polyvalent services techniques	C	Adjoint technique territorial	1	35	1	Stagiaire	
Entretien des locaux	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territorial	1	35	1	Titulaire	
	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territorial	1	35	1	Titulaire	
Informatique/SIG	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	22	1	Titulaire	
	SIG Informatique et téléphonie	B	Technicien	1	35	1	Contractuel	CDD - 25/11/20
Chargé de mission Petite enfance	Chargé de mission	A	Educateur territorial de jeunes enfants de 2ème classe	1	28	1	Titulaire	
	Animatrice RAMI LAEP	A	Educateur territorial de jeunes enfants de 2ème classe	1	20	1	En disponibilité - 18/12/20	
Pôle Enfance	Animatrice Petite Enfance	A	Educateur territorial de jeunes enfants de 1ère classe	1	35	1	Titulaire	
	Animatrice RAMI LAEP	A	Educateur territorial de jeunes enfants	1	35	1		CDD - 01/03/20
	Chef de bassin	B	Educateur territorial des A.P.S. principal de 1ère classe	1	35	1	Titulaire	
	Maître-Nageur	B	Educateur territorial des A.P.S. principal de 2ème classe	1	35	1	Titulaire	
	Maître-Nageur	B	Educateur territorial des A.P.S.	1	35	1		CDD - 07/10/20
	Maître-Nageur	B	Educateur territorial des A.P.S.	1	35	1		CDD - 07/10/20
	ALSH/AM	Directrice ALSH / Animatrice BAM	B	Animateur	1	34	1	CDI

- D'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents au budget principal de la collectivité, au chapitre 012.

30. Délibération 90/2020 : Autorisation pour le Président de lancer le marché d'AMO pour la construction d'un pôle multiservices

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le lancement des consultations afin de recruter un AMO en vue de la construction d'un Pôle Enfance, Espace France Services et Point Infos Culture Tourisme,
- D'autoriser M. le Président à signer le marché correspondant ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Il est précisé qu'habituellement, la collectivité obtient 80% du montant des subventions. La CARSAT pourrait peut-être donner une subvention si l'espace France services y est intégré.

31. Délibération 91/2020 : Cession d'une parcelle de terrain à la société civile immobilière JAD et/ou SCI Durand

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver la cession de la parcelle de 9767 m² à la SCI JAD et/ou SCI DURAND pour un montant total de 187 660 € HT en lieu et place de la société réseaux environnement,
- D'autoriser M. le Président à signer tout document permettant la réalisation de cette cession,
- De préciser que pour la vente de cette parcelle de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur.

32. Délibération 92/2020 : Cession d'une parcelle de terrain à la société civile immobilière TLG

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver la cession de la parcelle de 6607 m² à la SCI TLG pour un prix de vente de 20 € le m² soit un montant de 132 140 euros HT.
- D'autoriser M. le Président à signer tout document permettant la réalisation de cette cession,
- De préciser que pour la vente de cette parcelle de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur.

33. Délibération 93/2020 : Délégations données au Président par le conseil communautaire durant la crise sanitaire- communication

A l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil communautaire prend communication de l'envoi des décisions suivantes au contrôle de légalité :

- Cession d'une parcelle de terrain à la société civile immobilière TLG
- Modalités d'attribution de la prime exceptionnelle aux agents particulièrement mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de COVID-19
- Création d'un emploi permanent à temps complet – Chef de Bassin
- Création d'un emploi permanent à temps complet – Responsable Financier et Budgétaire
- Autorisation pour le Président à demander une subvention dans le cadre du soutien aux évènements culturels et touristiques de la saison estivale 2020
- Bretteville du Grand Caux – Chemin de la Motte – Renouvellement de la conduite eau potable – signature du devis

Questions diverses :

Il est demandé à Mme la Vice-Présidente en charge des finances de venir expliquer le calcul de la gestion des eaux pluviales urbaines aux conseillers de Bretteville-du-Grand-Caux. Madame accepte.

M. le Président souhaiterait obtenir les délibérations communales concernant la CLECT.

Un trombinoscope des élus sera transmis à l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Le Secrétaire de séance
M. GOUPIL Gervais

Le Président
M. REMOND Franck

Communauté de Communes
« Campagne de Caux »
Zone d'Activité Route de Bolbec
76110 GODERVILLE

